

[Texte]

benefits to the employee and hopefully to the employer if that worker does return and stay there for a while, then using some CEIC training funds through Canadian Jobs Strategy or something to fund that supplement would give more businesses that were interested in reservists the means to participate.

Mr. Parsons: There are precedents now in what is happening with some of the payroll levies, in that training funds are in fact being extracted from them. This is not something the Canadian experience is new to. You alluded to these earlier in our discussion.

With reference to the Swiss, we are talking about huge historical and cultural differences and long-established traditions. We may get there, but it will be in neither of our lifetimes.

M. Ferland: C'est pour cette raison que je disais que la formule suisse ne serait peut-être pas facile à importer au Canada.

Je suis très satisfait du dialogue que nous avons eu ce soir. D'après ce que je peux voir, vous allez vous pencher sur la question pour voir de quelle façon l'entreprise privée pourrait contribuer à l'alimentation des forces de réserve. Je suis persuadé que nous aurons l'occasion de vous revoir à un autre moment. Je n'ai pas d'autres questions. Je remercie les deux intervenants d'être venus nous exposer leur point de vue.

• 1920

The Vice-Chairman: I have perhaps just one or two questions, if the members will permit before we adjourn. Do you have an appreciation of how many members of the federation now employ reservists?

Mr. Parsons: No, we do not. The amount of research we have done, just so no one is under any illusion as to what stage we are at in this debate, is to ask this one particular question. It went to 80,000 people. We received a large number of responses, and we think it is a very representative sample of the business community.

A number of points have been raised tonight in terms of these technical terms and how we best do this. We will be pleased to look at the research Mr. Lord will provide to us, and find out some other ways in which we can perhaps get the direct views of our members. To try to put all of the questions have been raised here tonight to all of our 80,000 members stretches even our resources.

The Vice-Chairman: You mentioned early in your presentation that the great majority of your members employ five or less employees. I am wondering then about the response. Given the difficulty those small employers would have, your response indicating negative support

[Traduction]

réservistes de la perte de salaire, étant donné par ailleurs que l'employé et, espérons-le, l'employeur profitent de l'entraînement ainsi dispensé, au cas où, effectivement, l'employé revient dans son entreprise d'origine et y reste, et on pourrait également affecter une partie des crédits de la CCEI utilisés par le Programme de planification de l'emploi pour payer ce supplément, ce qui permettrait aux entreprises s'intéressant aux réservistes de participer à ce genre de programme.

M. Parsons: Il y a donc des précédents en ce qui concerne l'utilisation des déductions à la source, puisque c'est là que sont prélevés les crédits affectés à la formation. Ce n'est donc pas quelque chose de complètement nouveau au Canada, vous l'avez d'ailleurs dit tout à l'heure.

Pour revenir à l'exemple suisse, il faut tenir compte de différences historiques et culturelles importantes entre nos deux pays et, en l'occurrence, des vieilles traditions suisses. Peut-être y parviendrons-nous un jour, mais sans doute pas de notre vivant.

Mr. Ferland: That is exactly why I was saying that this Swiss model would not be easy to import to Canada.

I am very satisfied by the kind of exchange we had tonight. As far as I can judge, you are going to study this issue and see how the private enterprise could contribute to the building up of our Reserve. I am convinced that we will see you back to the committee at one point or another. I have no more questions. I thank the two witnesses for their presentation.

Le vice-président: J'aurais une ou deux questions à poser, si vous me le permettez, avant que nous ne levions la séance. Avez-vous une idée du nombre de membres de votre fédération qui emploient des réservistes?

M. Parsons: Non. Ne vous faites aucune illusion sur l'étendue de notre recherche, pour le moment elle s'est limitée à cette question bien particulière. Elle a été adressée à 80,000 membres, nous avons reçu un nombre important de réponses, et nous pensons qu'elles constituent un échantillon représentatif.

Un certain nombre de questions dont certaines assez techniques ont été posées ce soir, notamment sur la meilleure façon de s'y prendre. Nous serons, quant à nous, très heureux de pouvoir prendre connaissance de l'étude qu'a faite M. Lord, et peut-être trouverons-nous d'autres façons de savoir exactement ce que pensent nos membres. Mais il serait difficile, étant donné les ressources dont nous disposons, de reposer à nos 80,000 membres toutes les questions qui ont été posées ici ce soir.

Le vice-président: Vous avez dit tout à l'heure que la grande majorité de ces membres étaient des entreprises de cinq employés ou moins. Je reviens aux réponses que vous avez reçues. Je me demande si les réponses négatives ne viennent pas de ces petits employeurs qui ont si peu